



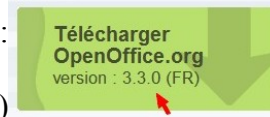
## Téléchargement (Download)

Le téléchargement est le fait d'enregistrer sur le disque d'un ordinateur un fichier (programmes, données, images, sons, vidéos ...) provenant d'un autre ordinateur, via Internet.

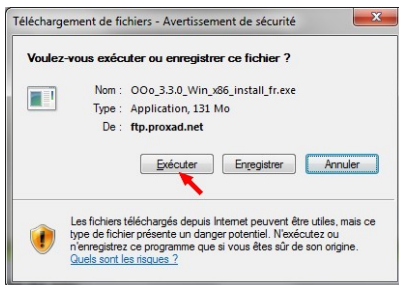
### Téléchargement d'un programme – Exemple avec OpenOffice.org

1. Rechercher « OpenOffice.org » avec Google.

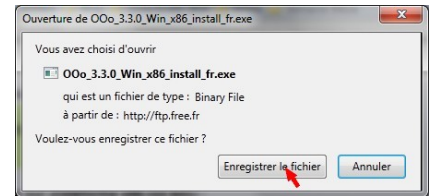
2. Une fois sur le site, cliquer sur :  
Il faut ensuite choisir votre système  
(Windows XP, Vista ou 7, Linux, MacOS)



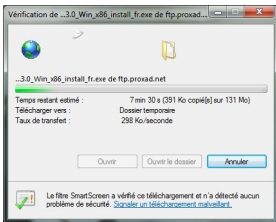
3. Le téléchargement d'un logiciel se déroule normalement en deux étapes : le **téléchargement** d'un fichier (son nom se termine en général par .exe), puis **l'installation** du logiciel dans votre ordinateur. Selon votre navigateur deux possibilités se présentent (exemples avec Internet Explorer et Firefox)



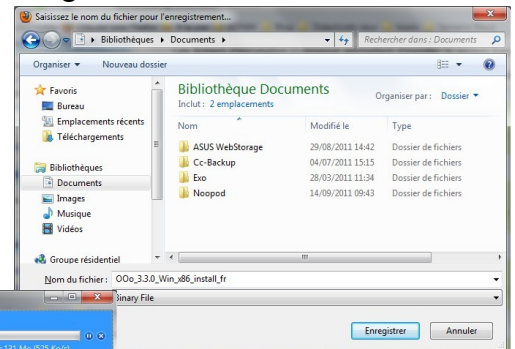
Choisir « exécuter » sera plus simple.



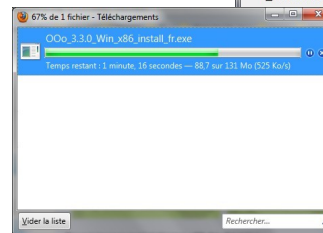
On doit d'abord enregistrer le fichier d'installation :



Le téléchargement dure plus ou moins longtemps en fonction de la taille du fichier (ici 131 Mo) et du débit de votre connexion.

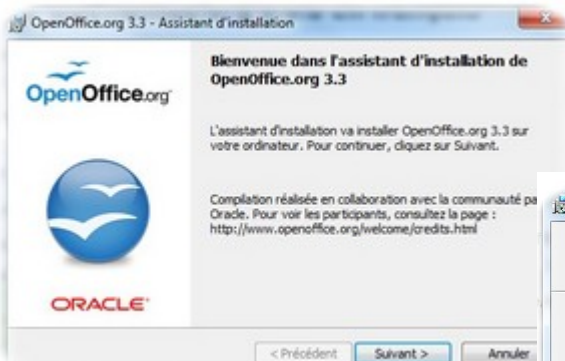


A la fin, cliquer sur « ouvrir » ou « exécuter » si on vous le demande.



A la fin, double-cliquer sur le fichier téléchargé

4. Au cours de l'installation cliquer sur « suivant » ou « accepter ».



Lorsque l'installation est terminée, vous devez avoir une nouvelle icône sur le bureau et/ou une nouvelle ligne dans « démarrer/tous les programmes ».

